

La Bruyère

# Le champ est ouvert

Numéro 15

Novembre 2006

## Editorial

### DANS CE NUMÉRO :

<b>Elections Communales</b>	<b>2</b>
<b>Conseil communal du 9 novembre</b>	<b>2</b>
<b>Nuisances sonores</b>	<b>3</b>
<b>Réactions jeunes</b>	<b>3</b>
<b>Affiches jaunes</b>	<b>3</b>
<b>Centre commercial</b>	<b>3</b>
<b>Portrait du nouveau conseiller communal</b>	<b>4</b>

**M**erci à tous ceux qui ont fait confiance aux candidats Ecolo ce dimanche 8 octobre.

Grâce à vous, le travail de ces 6 dernières années se voit renforcé puisque nous confirmons notre représentation au conseil communal en y ajoutant une représentante au CPAS et un élu Ecolo de La Bruyère à la Province.

Nous avons mené une campagne sereine et démontré qu'il ne suffit pas d'essaimer des panneaux et des tracts pour avoir de bonnes idées et la volonté de se mettre au service des Bruyérois pour le bien de tous.

Dans l'opposition où nous serons sur les mêmes bancs que le PS, nous nous attacherons à vérifier les intentions du nouveau Collège, en exigeant lors de l'installation de l'exécutif bruyérois, un(e) :

- **Exercice plein et entier des mandats** des échevins et du bourgmestre

(aller jusqu'au terme sans départ à la pension anticipée et/ou départ pour un mandat régional)

► **Respect de la mixité** au sein du Collège (obligation légale).

► **Charte communale** de législation avec mise à plat des procédures de décision et collégialité de la responsabilité;

► **Programme de législation**, concret et contrôlable sur les 6 ans.

Ecolo La Bruyère, est bien décidé à mettre en débat, tant au conseil communal que dans la rencontre publique avec les citoyens et dans les médias, les principaux enjeux que représentent pour notre commune: **la solidarité, la participation citoyenne et le respect de l'environnement** et ce, au service de tous les Bruyérois.

Par exemple, le **30 novembre**, Ecolo organisera à 20h à la Maison Communale à Rhisnes une réunion publique qui permettra à tous de s'informer quant au choix du fournisseur d'électricité et des possibilités d'approvisionnement en électricité « verte ».

À quelques semaines de l'ouverture du marché de l'énergie, ECOLO proposera de comprendre les en-

jeux, de s'informer des procédures et des choix écologiques et économiques pour le citoyen – consommateur **d'énergie**.

hezée à la veille de cette difficile période de changement.

Face à l'augmentation probable du coût de la facture énergétique, **CÉCILE BARBEAUX**, juriste au département Energie de la Région Wallonne, rappellera les alternatives possibles et les aides publiques en ce domaine: information, audit énergétique, primes régionales, provinciales ou locales.

Invités à venir munis de votre facture d'électricité ou de gaz, vous aurez largement l'occasion de poser les questions nécessaires au bon choix pour chaque ménage.

**ECOLO** La Bruyère  
Fernelmont et Eghezée.

**Quel fournisseur d'électricité (ou de gaz) choisir ?**

*Prendre ensemble le temps de s'informer avant le 1 janvier 2007*

**Soirée d'information ouverte à tous**

**Jeudi 30 Novembre 2006**  
**20h - Salle Communale à RHISNES**  
*Avec la participation de :*

- Francis GHIGNY, Président de la Commission wallonne pour l'Energie (CWaPE)
- Cécile BARBEAUX, Juriste au Département « Energie » de la Région Wallonne.

Editeur responsable : Jean Severin, rue des Déportés 11, 5000 Rhisnes

Qu'est-ce qui va changer? Comment le citoyen peut-il faire son choix? Il reste à ce stade quantité de questions auxquelles **FRANCIS GHIGNY**, président de la Commission Wallonne pour l'Energie (CWaPE) s'efforcera d'apporter des réponses aux citoyens de La Bruyère, Fernelmont et Eg-

**Une initiative bienvenue!** Plus que jamais, Ecolo La Bruyère se veut un **relais d'information** et une **force de propositions** pour tous les citoyens de La Bruyère.

Pour plus d'informations :

[www.labruyere.ecolo.be](http://www.labruyere.ecolo.be)



Le 8 octobre, 5767 électeurs ont exprimé un vote valable à La Bruyère: 2004 pour le MR (- 9,9%), 1616 pour le PS (+ 13%), 1540 pour LB 2000 (+ 41,9%) et 607 pour Ecolo (+ 13, 2%), soit 10,5 % de l'électorat. Toutefois le calcul de répartition des sièges est défavorable aux « petites » listes et Ecolo ne récoltera qu'un seul représentant au conseil communal (sur 19) soit 5,3 %! S'il a ainsi conforté ses voix de 2000 (536), c'est donc la tête de liste, **Philippe Soutmans**, qui représentera, seul, le projet écologiste au conseil communal.

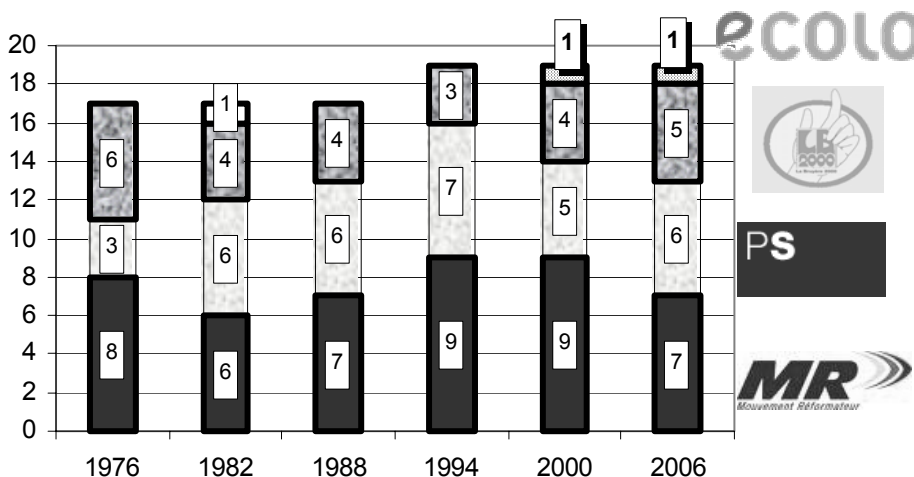
Par contre, la nouvelle loi électorale rétablit un certain équilibre concernant le CPAS, puisque dorénavant Ecolo aura un membre (sur 9) au conseil de l'aide sociale. Pour maintenir la parité et diversifier les représentations, **Nadine Bournonville**, de Meux, représentera désormais Ecolo au CPAS (elle était la deuxième candidate de la liste).

Enfin, **Etienne Cléda** (d'Emines) a été élu conseiller provincial Ecolo.

Ecolo La Bruyère remercie chaleureusement les citoyennes et les citoyens de La Bruyère qui ont fait confiance aux candidats de la liste 2.

Dès le lendemain des élections, candidats et sympathisants ont développé un projet de législature 2006-2012 sur base du programme établi avant les élections. Ainsi, la **solidarité**, la **démocratie** et **l'environnement** seront les axes de travail d'Ecolo La Bruyère au conseil communal, au CPAS mais aussi dans les actions publiques : soirées d'information, animations, ateliers, ... que le groupe mènera dans les semaines à venir.

**LA BRUYERE : évolution du nombre de siège (1976-2006)**



**Sous réserve de comparaison :**

LB 2000 n'est pas LB00 de 2000 qui n'est plus le PSC de 1994; idem pour le MR. Qui n'est plus le PRL, etc..



**GROS PLAN**

**Conseil communal du 9 novembre : Jean applaudi pour son travail !**

Dernier conseil communal de la législature 2000-2006, ce 9 novembre était l'occasion de féliciter les conseillers sortants, ce qu'a fait avec beaucoup de fair-play, Yves Depas, au nom du groupe PS à l'égard de Jean Severin. Celui-ci, pour Ecolo, a durant 6 ans assuré son rôle d'élu avec conviction et professionnalisme, ce qui fut reconnu par tous et applaudi chaleureusement en cette fin de conseil.

Préalablement, comme à l'accoutumée, Jean avait inscrit pas moins de 6 points supplémentaires à l'ordre du jour :

- ▶ **Sondage pré-électoral** réalisé à La Bruyère en septembre 2006 : de nombreux citoyens ont été sollicités pour un sondage qui n'a jamais été publié. Ecolo et le PS estiment que ce sondage a pu influencer l'électeur et en

tous les cas s'est révélé peu respectueux du secret du vote. Ecolo et PS ont dès lors demandé que la commune saisisse le Procureur du Roi de cette question: refus de la majorité MR-LB2000 à venir (sauf André-Marie Lebrun).

- ▶ **Urbanisme:** Ecolo voulait savoir où en était le Règlement d'urbanisme qui a été décidé il y a plusieurs mois déjà: le bourgmestre a confirmé que celui-ci, après réception des offres des bureaux d'étude, était en bonne voie.
- ▶ **La rue du Pont à Rhisnes** est monopolisée depuis des années par des travaux entrepris pour la consolidation des pentes du chemin de fer. Ecolo voulait savoir quand elle serait rouverte, ce qui est chose faite depuis la veille du conseil, malgré une remise en état incomplète.
- ▶ **Limitation de vitesse à 70 Km/heure**

rue du Noly:

Le Collège a enfin donné suite en séance à la lettre des riverains datée du 11 septembre 2006. Selon le MET, les panneaux de signalisation seront enfin placés aux bons endroits.

- ▶ **Service travaux:** un inventaire sera bien réalisé afin d'établir un fléchage correct et clair entre les différents villages de l'entité pour stimuler la mise en valeur du patrimoine et des initiatives à La Bruyère
- ▶ **Service travaux:** Suite à la rencontre entre le syndicat CGSP et le bourgmestre, une médiation serait opérée prochainement par le syndicat entre le personnel ouvrier, le Collège et le personnel de maîtrise.

**A suivre donc ...dès le prochain conseil !**

**Le champ est ouvert**

## Nuisances Sonores : Daerden a entendu le comité des riverains !

**L'ÉCOLOGIE AU QUOTIDIEN**

## Des affiches jaunes?

**S**uite à la visite effectuée le 9 décembre 2005 au cabinet du Ministre Daerden par le Comité des riverains qui avait recueilli 400 signatures à Rhisnes, des mesures acoustiques au centre du village de Rhisnes ont été réalisées au printemps ainsi que l'inspection du mur antibruit de l'autoroute E42.

Soutenant cette initiative, Ecolo La Bruyère avait demandé à la députée régionale Monika Dethier-Neumann d'interpeller le Ministre sur les suites de ces analyses.

En date du 4 octobre, le comité des riverains a reçu du Ministre communication de ces résultats ainsi que de sa décision. S'il apparaît que concernant l'inspection du mur, celui-ci ne présente pas d'anomalie et qu'aucune réflexion n'est à prévoir, il pourrait être prolongé d'un merlon (butte de terre) de 500 m

vers la sortie « Namur Ouest » pour un coût d'environ 500.000 €. Le Ministre a donc demandé à son Administration que lors de la réalisation d'un chantier proche de cet endroit, elle profite de l'évacuation de ces terres pour réaliser ce merlon.

Quant aux mesures de bruit au centre du village, il apparaît que le niveau sonore n'atteint pas le seuil de 55dB (norme OMS). Selon le Ministre, il n'y a donc aucune raison de prolonger l'écran antibruit vers l'Est.

Bravo au comité pour ce résultat— même partiel— qui devra maintenant se voir confirmé dans la réalité tant pour les travaux à effectuer que pour ses conséquences sur l'environnement sonore des Rhisnois.

Ecolo continuera à soutenir, à la Région comme à la Commune, les actions du Comité des riverains.

Qui n'a pas déjà aperçu une affiche jaune devant une habitation ou un terrain ?

Il y en a plusieurs chaque semaine dans notre commune

Et qui la lit systématiquement ? Pourquoi ? Est-ce important ? De quoi s'agit-il exactement ?

Il s'agit d'une demande de dérogation au plan de secteur, ou si vous préférez d'une permission exceptionnelle au sujet d'une construction. **Si ce sujet vous intéresse, vous avez intérêt à être vigilant.** De votre attitude dépendra une partie de votre avenir. En effet, ce document annonce publiquement le changement d'affectation du terrain, comme la création d'un nouveau lotissement en face de chez vous. Ou d'une ligne à très haute tension comme ce fut le cas à Emynes notamment. Ou d'une ou plusieurs antennes GSM ne respectant pas d'office les distances de prévention pour le rayonnement électro-magnétique, c'est-à-dire 300 mètres, comme ce fut le cas à Bovesse. Ou encore la décision de changer l'affectation de la ferme voisine en salle de réception, avec les risques routiers et sonores de jour comme ce fut le cas avec la Ferme aux Chiens à Bovesse. Etc.

### Comment réagir?

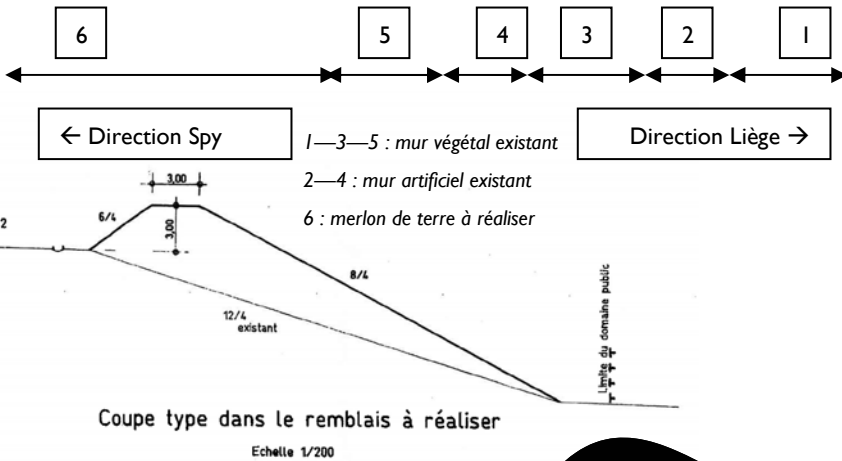
Tout d'abord être informé comme vous l'êtes maintenant. Ensuite, être attentif à ces affiches et en informer un maximum de voisins (quantité). Puis recueillir des informations complémentaires (consultation du dossier et rencontre avec les responsables) auprès de l'administration communale (qualité). Enfin réagir individuellement ou collectivement pour affirmer votre point de vue (auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins qui prendra la décision). Toutes ces étapes sont nécessaires pour être entendu. Mais elles exigent de réagir rapidement puisque l'enquête ne dure que deux semaines au total. Vous pouvez également avertir notre groupe de la situation qui vous préoccupe, pour que nous vous aidions, comme nous l'avons déjà fait dans bien des cas. Cela nous permettra de veiller ensemble à notre commune, pour continuer à la protéger pour nos (petits-) enfants.

## ZONING

### COMMERCIAL : FLOP !

« Une première certitude se profile : il n'y aura pas d'hypermarché à Rhisnes. Avec le CDH, nous avons un accord fort de déclaration politique pour enterrer définitivement le projet, quelles que soient sa formule et ses variantes. ». Arnaud Gavroy, futur 1er échevin (Ecolo) de Namur (Dernière Heure, 19.10.2006).

Pour rappel, Ecolo a été le seul parti à La Bruyère à soutenir les commerçants locaux contre ce projet d'implantation, destructeur d'emplois et de l'environnement local.



## Eau Bleue : quand les jeunes s'en mêlent ...

**Coup de cœur**

**V**ia un article de presse et une séquence TV, les riverains de la plaine de jeu de l'Eau bleue à Rhisnes ont exprimé leur ras-le-bol à l'égard des nuisances et autres incivilités qui perturbent régulièrement la quiétude et la propreté de leur environnement. Le bourgmestre Robert Cappe a accentué leurs doléances en suggérant une répression policière.

Les animateurs des maisons de jeunes de Rhisnes et de Bovesse, ont décidé de réagir et d'organiser une journée sportive sur le site du lotissement incriminé. Une initiative qui a recueilli un franc succès: mini-foot, volley, pétanque, jeux de fléchettes et de cartes dans une ambiance conviviale.

" Nous avons montré et surtout prouvé à nos détracteurs qu'ils se trompaient et qu'il ne fallait pas faire une généralité de faits isolés, a assené le président de la MJ de Rhisnes. Au préalable, nous avons invité les riverains à participer à ce rendez-vous ainsi que la population via un toutes boîtes. Nous avons décidé de renouveler ce genre d'activités l'année prochaine tout en suggérant aux jeunes d'organiser d'autres manifestations de leur choix grâce aux bénéfices récoltés au cours de cette journée. "

Voilà une belle initiative qui pourrait faire des petits et des heureux dans les autres villages de l'entité. Il est évident pour Ecolo que le rôle des autorités doit viser à encourager et à soutenir ces initiatives locales plutôt que de recourir à un discours répressif.

# ecolo La Bruyère

Le groupe Ecolo La Bruyère se réunit tous les mois pour préparer le conseil communal, les activités locales et le journal.

- ▶ Bovesse : Alain Rihoux, 081/813340
  - ▶ Émines : Olivier Dupont, 081/200309
  - ▶ Meux : Jacqueline Niessen, 0479/639643
  - ▶ St Denis : Jacqueline Niessen, 0479/639643
  - ▶ Rhisnes: Jean Severin, 081/568744
  - ▶ Villers : Solange Coets, 081/ 510115
  - ▶ Warisoulx: Anne-Marie Decamp 081/512298
- Secrétariat : Béatrice Lutte, 081/513504

Site Web d'Écolo La Bruyère:  
[www.labruyere.ecolo.be](http://www.labruyere.ecolo.be)

#### Le conseiller communal :

Philippe Soutmans, rue derrière les Monts, 8 à Rhisnes, 081/568573,

[philippe.soutmans@ecololabruyere.be](mailto:philippe.soutmans@ecololabruyere.be)

#### La conseillère au CPAS :

Nadine Bournonville, rue du village, 75 à Meux, tél : 081/568448,

[Nadine.bournonville@ecololabruyere.be](mailto:Nadine.bournonville@ecololabruyere.be)

Ce journal, imprimé sur du papier recyclé avec de l'encre végétale, est entièrement financé par les cotisations des membres et les jetons de présence du conseiller communal.

## Agenda des conseils communaux 2006 (à confirmer):

- ▶ Lundi 4 décembre
- ▶ Jeudi 28 décembre

Vous avez des questions à poser ?  
Des réactions à nous soumettre ?  
Des avis à partager ? ...

Le blog d'ÉCOLO La Bruyère:  
[www.labruyere.ecolo.be/blog/](http://www.labruyere.ecolo.be/blog/)

N'hésitez pas à nous contacter :  
[info@ecololabruyere.be](mailto:info@ecololabruyere.be)

## Philippe SOUTMANS,

### Nouveau conseiller communal Ecolo à La Bruyère

Le 4 décembre, Philippe remplacera Jean Severin comme conseiller communal ECOLO à LA BRUYERE. Ce (tout jeune) quinquagénaire est marié à Monique

Bertrand et père de quatre enfants. Depuis leur mariage, ils ont choisi d'habiter Rhisnes et d'y rénover une maison pour son environnement rural, à proximité de Namur, mais aussi pour limiter les trajets en voiture grâce au bus ou au train.

#### Quels sont tes intérêts?

En tant que personne mais aussi formateur en sciences sociales, je m'intéresse depuis longtemps aux gens, à leur mode de vie, leur histoire ou leur patrimoine, mais aussi aux processus de décisions. C'est pourquoi, après m'être investi dans les mouvements de jeunesse (scouts puis guides), je suis devenu secrétaire de la Maison de la Mémoire Rurale. Avec l'aide d'une architecte de la Fondation Rurale de Wallonie, nous y avons mené toute une réflexion sur le patrimoine bâti à La Bruyère. Ce travail reste fondateur pour nos villages car il n'a jamais en fait été traduit en actions concrètes par la commune. Il en a été de même concernant un projet de réhabilitation du Fort d'Émines avec la rencontre des besoins des associations. Porté par une commission communale et quasi tous les partis politiques, il a fait l'objet d'un veto du Bourgmestre.

#### Et en tant qu'écologiste, comment vois-tu ton rôle ?

Un principe fondateur d'ÉCOLO, c'est de penser globalement et d'agir localement. Que ce soit au niveau climatique ou de la globalisation économique, il est important de pouvoir porter ses choix là où on vit. Notre Commune est plus qu'un lieu de résidence. Il est donc important de mettre les gens ensemble pour construire finalement ce qui est leur environnement immédiat. Ainsi, l'action communale est importante même si elle n'est probablement pas toujours très visible en dehors du conseil communal.

Et c'est probablement un des enjeux à

venir: le conseiller sert de relais pour les demandes des citoyens en lien avec notre programme. Je me sens très fort porteur d'un projet de groupe mais aussi des demandes de tous les citoyens de La Bruyère.

#### Quelles seront dès lors tes priorités?

Poursuivant le travail entamé par Jean Severin pendant ces six ans, nos actions tourneront autour de trois axes. D'abord, la **démocratie**, car de plus en plus de gens demandent à mettre leurs préoccupations en point supplémentaire à l'ordre du jour du Conseil communal. Ensuite **l'éthique**, car les politiques sont censés montrer l'exemple ou au moins appliquer ce qu'ils disent. ÉCOLO dispose de garde-fous stricts à ce sujet. Enfin **l'environnement naturel et humain: la solidarité** avec les citoyens. Ce n'est pas parce que nous sommes dans une commune riche que nous ne devons pas être solidaires des plus pauvres, près ou loin de chez nous. Il y a une pression immobilière très forte sur La Bruyère, qui pèse autant sur les jeunes, les moins nantis, que sur les agriculteurs ou sur le milieu naturel.

En tant que conseiller communal, mon rôle sera donc d'interpeller et d'être ce lien en portant des projets écologistes au service de tous les citoyens de La Bruyère.



Ce dimanche 19 novembre, petits déjeuners OXFAM, salle «Le Fournil» à Rhisnes.

Le jeudi 30 novembre, soirée «électricité» à la salle communale de Rhisnes.